

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 25 juillet 2019

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4076-2018, phase 2 Énergir – Demande d'approbation du plan
d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif
d'Énergir s.e.c. à compter du 1^{er} octobre 2019 /
DÉPÔT DE LA RÉPONSE DU ROÉÉ À LA DDR NO.1 D'ÉNERGIR
n/d : 1001-122-2**

Chère consœur,

Conformément à la décision [D-2019-057](#) rendue par la Régie le 10 mai dernier et suite à la DDR no.1 d'Énergir ([B-0237](#)) déposée le 18 juillet 2019, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose l'original de sa réponse à ladite DDR du distributeur sur le SDÉ ainsi qu'au greffe de la Régie.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz
p.j. Réponse du ROÉÉ à la DDR no.1 d'Énergir
cc: (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse
Me Vincent Locas
Me Philip Thibodeau
Bertrand Schepper, analyste
Jean-Pierre Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordination ROÉÉ